



Feuille d'information sur l'hépatite B

Cause	<p>Virus de l'hépatite B (VHB). Virus ADN de la famille des hépadnaviridés. Certaines caractéristiques communes avec les rétrovirus. L'antigène de surface du virus de l'hépatite B (HbsAg) a été découvert en 1965. Le HbsAg est également appelé antigène australien. Il existe quatre sérotypes et sept génotypes de l'hépatite B humaine.</p>																				
Caractéristiques cliniques	<p>Période d'incubation..... De 2 à 6 mois. Infectivité..... Environ 100 fois plus infectif que le VIH. Maladie aiguë..... Chez environ 90 % des adultes, l'organisme se libère du virus après une infection grave. Infection chronique..... Environ 350 millions de personnes (≥5%) ont une infection chronique. De 15 à 40 % subissent des dommages au foie et contractent une maladie du foie. Décès causés par une maladie chronique De 15 à 25 % de risques; plus de 1 million de du foie, une maladie consécutive à des dommages au foie ou un cancer du foie personnes par année dans le monde. Des changements dans la structure génétique du virus de l'hépatite B (mutations) peuvent être responsables de dommages plus graves au foie.</p>																				
Signes et symptômes	<ul style="list-style-type: none"> » Jaunisse (jaunissement de la peau et des yeux); autres symptômes généraux, comme de la fatigue, une perte d'appétit, des douleurs aux articulations, des douleurs à l'estomac et une sensation de malaise. » Les symptômes n'apparaissent pas dans tous les cas et au moins 30 % des victimes d'une infection grave ne présentent pas forcément de symptômes. 																				
Modes de transmission	<ul style="list-style-type: none"> » La plupart des infections surviennent lorsque des liquides corporels (sang et produits sanguins, p. ex.) d'une personne infectée pénètrent dans l'organisme d'une personne qui n'est pas protégée contre le virus. Le VHB a aussi été trouvé dans le sperme. » Les modes d'infection sont notamment les contacts sexuels avec une personne infectée et l'exposition à des aiguilles et à d'autres objets « pointus » ayant été contaminés par le VHB (concerne notamment les personnes qui utilisent des drogues injectables). » Le virus peut aussi se transmettre de la mère au nouveau-né au moment de l'accouchement (transmission verticale). 																				
Personnes à risque	<table border="0"> <thead> <tr> <th style="text-decoration: underline;">Personnes</th> <th style="text-decoration: underline;">Niveaux de risque</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Utilisateurs de drogues qui partagent des aiguilles ou d'autres équipements d'injection</td> <td>Élevé</td> </tr> <tr> <td>Personnes qui « sniffent » des drogues</td> <td>Élevé</td> </tr> <tr> <td>Personnes ayant des rapports sexuels non protégés avec de multiples partenaires</td> <td>Élevé</td> </tr> <tr> <td>Hommes homosexuels</td> <td>Modéré</td> </tr> <tr> <td>Personnes provenant de pays où le virus est fréquent (Afrique, Asie du Sud-Est, Proche-Orient, Îles du Pacifique-Sud et du Pacifique-Ouest, bassin amazonien, Haïti et République dominicaine)</td> <td>Modéré</td> </tr> <tr> <td>Personnes qui effectuent un séjour en prison</td> <td>Modéré</td> </tr> <tr> <td>Hémophiles</td> <td>Faible</td> </tr> <tr> <td>Personnes qui reçoivent des traitements d'hémodialyse</td> <td>Faible</td> </tr> <tr> <td>Travailleurs de la santé, travailleurs des services d'urgence</td> <td>Faible</td> </tr> </tbody> </table>	Personnes	Niveaux de risque	Utilisateurs de drogues qui partagent des aiguilles ou d'autres équipements d'injection	Élevé	Personnes qui « sniffent » des drogues	Élevé	Personnes ayant des rapports sexuels non protégés avec de multiples partenaires	Élevé	Hommes homosexuels	Modéré	Personnes provenant de pays où le virus est fréquent (Afrique, Asie du Sud-Est, Proche-Orient, Îles du Pacifique-Sud et du Pacifique-Ouest, bassin amazonien, Haïti et République dominicaine)	Modéré	Personnes qui effectuent un séjour en prison	Modéré	Hémophiles	Faible	Personnes qui reçoivent des traitements d'hémodialyse	Faible	Travailleurs de la santé, travailleurs des services d'urgence	Faible
Personnes	Niveaux de risque																				
Utilisateurs de drogues qui partagent des aiguilles ou d'autres équipements d'injection	Élevé																				
Personnes qui « sniffent » des drogues	Élevé																				
Personnes ayant des rapports sexuels non protégés avec de multiples partenaires	Élevé																				
Hommes homosexuels	Modéré																				
Personnes provenant de pays où le virus est fréquent (Afrique, Asie du Sud-Est, Proche-Orient, Îles du Pacifique-Sud et du Pacifique-Ouest, bassin amazonien, Haïti et République dominicaine)	Modéré																				
Personnes qui effectuent un séjour en prison	Modéré																				
Hémophiles	Faible																				
Personnes qui reçoivent des traitements d'hémodialyse	Faible																				
Travailleurs de la santé, travailleurs des services d'urgence	Faible																				
Prévention	<ul style="list-style-type: none"> » Les vaccins permettant de prévenir l'hépatite B constituent la meilleure protection. » S'efforcer d'éviter les comportements à risque, comme les relations sexuelles non protégées et l'utilisation de drogues injectables. » Les femmes enceintes doivent subir un test de dépistage de l'hépatite B. Si elles sont positives, elles peuvent éviter que leur nouveau-né ne soit infecté en prenant un certain nombre de mesures simples. » Éviter de partager des articles personnels (brosses à dents et rasoirs, p. ex.) risquant d'être infectés par du sang. » Le tatouage et le perçage de la peau présentent aussi un risque de transmission du virus. Il faut donc choisir avec soin la personne qui effectue ces procédures. À moins que l'équipement ne soit nettoyé et stérilisé convenablement, il peut y rester du sang d'une personne infectée. » Il est conseillé aux travailleurs de la santé et aux autres personnes pouvant venir en contact avec du sang, des produits sanguins ou d'autres liquides corporels de se faire vacciner contre l'hépatite B. 																				
Renseignements sur la vaccination	<ul style="list-style-type: none"> » Il existe un vaccin permettant de prévenir le virus de l'hépatite B. » Il est recommandé à tous les membres des groupes « à risque » de discuter avec leur fournisseur de soins de santé de la possibilité de se faire vacciner. » La plupart des provinces canadiennes offrent un programme d'immunisation dans les écoles. Dans le cas des enfants de 0 à 15 ans, il est recommandé de s'informer sur la possibilité pour eux de recevoir le vaccin contre l'hépatite B. 																				

Traitement	Les deux traitements standard contre l'hépatite B sont l'interféron et le lamivudine. L'interféron n'est utilisé que pendant de courtes périodes. Si ce traitement est efficace, l'organisme supprimera le virus de lui-même. Le lamivudine peut être utilisé de la même manière ou pour enrayer le virus sur une longue période. De nouveaux traitements, comme l'adéfovir, sont efficaces dans les cas où l'infection résiste au lamivudine.
Données canadiennes sur les tendances relatives au VHB	<ul style="list-style-type: none"> » L'incidence de l'hépatite B était d'environ 4,2 cas par tranche de 100 000 habitants en 1999 (Santé Canada, Maladies à déclaration obligatoire en ligne). » Selon les estimations, la prévalence se situe entre 0,7 % et 0,9 %, tandis que la répartition des cas varie selon l'origine ethnique, la nature du travail et les groupes à risque.